

## **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DES ANIMATIONS COMMERCIALES PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE (art. L. 2122-1-4 du CGPPP)**

La Ville de Besançon a été sollicitée pour l'organisation de plusieurs manifestations à caractère commercial ou artisanal sur son domaine public pour l'année 2026.

Il s'agit des manifestations suivantes :

### **BRADERIE d'été des 3 et 4 juillet 2026 (2 jours)**

Lieu : centre-ville de Besançon

Nombre d'emplacements : 300

### **BRADERIE d'automne des 9 et 10 octobre 2026 (2 jours)**

Lieu : centre-ville de Besançon

Nombre d'emplacements : 300

L'autorisation d'occupation du domaine public est soumise au paiement d'une redevance fixée par la délibération du conseil municipal du 04 décembre 2025 (pour 2026).

Vous pouvez transmettre toute manifestation d'intérêt concurrente :

- avant le 17/04/ 2026 à 18h00 ;
- à GBM – DEIT- Service Stratégie et Animations commerciales, 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon cedex 03 81 87 88 10, ou par mail [comrc@grandbesancon.fr](mailto:comrc@grandbesancon.fr)

La demande sera nécessairement accompagnée d'une présentation du projet : organisation, budget (recettes, dépenses), moyens humains dédiés, installations...

Les demandes seront appréciées selon :

- l'attractivité commerciale de la manifestation 30% ;
- l'expérience dans le même type de manifestation 20% ;
- les modalités d'organisation 25% ;
- les actions mises en place pour améliorer l'éco responsabilité de l'événement 25%

L'organisateur devra prévoir un plan de sécurisation de la manifestation.

Vos données personnelles seront traitées par le Service Commerce afin d'analyser la pertinence de la manifestation. Aucun traitement n'est effectué ni aucune donnée traitée en dehors de l'Union Européenne. Vos données seront conservées pour une durée de 6 mois puis archivées, supprimées ou vous seront restituées selon les cas, dans le respect des prescriptions légales applicables.

En vertu du Règlement Européen du 27 avril 2016 (RGPD) et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée, et sous réserve du respect des règles applicables spécifiquement à votre demande, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et solliciter la portabilité de vos données. Pour exercer vos droits et poser toute question, vous pouvez vous adresser à [comrc@besancon.fr](mailto:comrc@besancon.fr). Vous pouvez également saisir le Délégué à la protection des données personnelles de Ville de Besançon à l'adresse suivante : [dpo@grandbesancon.fr](mailto:dpo@grandbesancon.fr). Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL– [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).